



Lyon, le 12 juin 2024

Monsieur Bruno BERNARD  
Président de la Métropole de Lyon

Objet : véhicules de service.

Monsieur le Président,

Le dossier sur les véhicules de service a provoqué une opposition sans précédent des personnels concernés et, bien au-delà, auprès de l'ensemble de leurs encadrants.

À la demande de votre direction générale, l'intersyndicale a transmis une proposition concrète permettant de répondre à la fois à la commande politique et à la crise engendrée par ce dossier.

À ce jour, nous n'avons pas eu de retour sur nos propositions constructives.

Il nous semble que, au vu de la situation financière de notre collectivité et des priorités qui devraient désormais être les vôtres, nous vous demandons de reporter ce dossier au prochain mandat. Cela permettrait d'engager un véritable travail de concertation avec les services, les agents concernés et les partenaires sociaux.

Cette décision implique bien évidemment de ne pas rester sur un statu quo mais de revenir à ce qui existait au début d'année 2023.

Certains métiers ont en effet été très clairement fléchés comme nécessitant l'affectation d'un véhicule de service avec remisage à domicile. Il apparaît donc essentiel :

- D'affecter un véhicule de service avec remisage aux agents récemment recrutés sans véhicule alors même que leur emploi le nécessite (c'est le cas notamment des responsables de secteur nettoyage).
- De rétablir cette affectation lors de la publication des postes concernés.

En effet, clarté, transparence, continuité et reconnaissance sont essentiels si l'on veut freiner l'hémorragie des départs de notre collectivité et attirer de nouveaux talents ou, simplement, maintenir un service public de qualité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération syndicale distinguée.

Pour le syndicat UNSA

Pour le syndicat CFTC

Pour le syndicat SNT-CFE/CGC

Pour le syndicat SUD

Pour le syndicat FA

Pour le syndicat UNICAT